



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARRONDISSEMENT DE LENS : INTERDICTION DE TOUT RASSEMBLEMENT VISANT A REALISER DES DEMONSTRATIONS DE TUNING LES 25, 26 ET 27 JUIN 2021

Arras, le 25 juin 2021

Le week-end dernier, plusieurs rassemblements sauvages visant à réaliser des démonstrations de tuning ont été constatés, notamment sur les parkings de la zone commerciale Cora Lens 2, située à Vendin-le-Vieil. Ces rassemblements automobiles ont engendré d'importants problèmes de sécurité, en raison de la réalisation par les participants de « drifts » (dérapages), de « burnouts » (accélération sur place visant à faire chauffer les pneus) et de courses de vitesse.

Afin d'éviter que cette situation ne se reproduise ce week-end, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé, par arrêté préfectoral du 25 juin 2021, d'interdire tout rassemblement de personnes et de véhicules, dont l'objectif est de réaliser des démonstrations de tuning et runing, les vendredi 25 juin, samedi 26 juin et dimanche 27 juin 2021 sur les secteurs suivants :

- L'ensemble des parkings des zones commerciales de Cora Lens 2 à Vendin-le-Vieil,
- Les parkings de la zone commerciale Intermarché à Carvin,
- Les parkings de la zone commerciale Maison Plus à Hénin-Beaumont, notamment ceux du magasin « Electro Dépôt ».

Tout contrevenant à cette interdiction est passible de sanctions pénales prévues aux articles 431-9 et R.610-5 du code pénal.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)